

Communiqué de presse – Bobigny, le 16 décembre 2021

Budget 2022 : le Département de la Seine-Saint-Denis vote un budget renforcé

L'assemblée départementale a voté ce jeudi 16 décembre le budget 2022 pour le Département de la Seine-Saint-Denis. Ce budget est marqué par une hausse des dépenses de fonctionnement et d'investissement, sous l'impulsion de la recentralisation du financement du RSA.

Le budget total pour 2022 s'élève à 1,89 milliard d'euros. S'il est moindre qu'en 2021 en valeur absolue (2,3 milliards d'euros), il est en réalité marqué par une hausse à la fois des dépenses de fonctionnement et d'investissement, sous l'impulsion de la recentralisation du financement du RSA dont l'expérimentation commencera en 2022.

En « neutralisant » l'effet du RSA, le budget de fonctionnement du Département de la Seine-Saint-Denis est ainsi en augmentation de 2,6% (+37M€) par rapport à 2021, pour atteindre 1,48 milliard d'euros. Le budget d'investissement augmente lui de 42% (+122M€), pour atteindre le niveau jamais égalé de 408 millions d'euros.

Accélérer le rattrapage engagé

Deux ans après le début de la crise, le budget 2022 porte l'ambition du Département de **continuer à soutenir la relance du territoire et de poursuivre le rattrapage engagé** de longue date dans de nombreux domaines tels que les transports, les collèges ou l'assainissement.

Citons le prolongement du T1 à Val de Fontenay qui bénéficiera cette année de 25 millions d'euros, ou les 7 millions d'euros pour la mise en service de 20 kilomètres de nouvelles pistes cyclables et la mise en chantier de 15 autres kilomètres dans le cadre du Plan vélo. Le Plan Eco-collège lancé en 2021 continuera lui aussi de se déployer en 2022 avec 91 millions d'euros qui y seront dédiés, notamment pour le lancement des chantiers de reconstruction du collège Pierre-Semard de Bobigny et du collège Henri Sellier à Bondy, ou la fin des travaux du collège Jean Lolive à Pantin.

Préparer l'avenir de la Seine-Saint-Denis

Le budget 2022 marque aussi une volonté forte d'**accélérer les grandes transformations à l'œuvre en Seine-Saint-Denis**, y compris en allant au-delà des strictes compétences départementales.

A ce titre, la transition écologique restera un fil rouge des investissements, avec la poursuite des rénovations thermiques de bâtiments départementaux, du plan Canopée destiné à verdir le territoire, des travaux d'amélioration et extension des parcs départementaux, ou encore la création de baignades naturelles au Parc Georges Valbon et au Parc de la Bergère. En 2022 sera également lancé le Plan Alimentaire Territorial de la Seine-Saint-Denis pour une alimentation durable et accessible.

Un tournant majeur sera pris en faveur de l'insertion des bénéficiaires du RSA avec le passage des crédits annuels du Département de 23 à 33 millions d'euros. Sur le plan de l'autonomie des personnes, le Département de la Seine-Saint-Denis mettra notamment en œuvre le dispositif d'Aide à la vie partagée pour accompagner jusqu'à 7 projets conventionnés dès 2022. De nouvelles places d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance seront créées, pour un coût d'un million d'euros, et l'accompagnement des jeunes majeurs sera approfondi avec 500 000 euros supplémentaires.

En matière d'éducation, le nouveau Projet Educatif Départemental entrera lui aussi en vigueur en 2022. Il sera doté de 10 millions d'euros par an sur 5 ans, soit 3 millions d'euros de plus par an par rapport au précédent plan,

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 resteront enfin un autre domaine d'investissement majeur avec notamment 18 millions d'euros pour lancer la construction du Prisme, futur pôle de référence en matière de handisport, et 15 millions d'euros pour construire la nouvelle piscine de Marville, site d'entraînement olympique pour le water-polo.

« Alors que les effets de la crise se font encore sentir, le Département continuera en 2022 de jouer son rôle essentiel de bouclier social et de moteur de la relance. Mais après deux années compliquées, ce premier budget de la nouvelle mandature est surtout marqué par une respiration particulièrement bienvenue. Sous l'impulsion de notre victoire historique pour la recentralisation du financement du RSA, le Département s'engagera ainsi en 2022 à un niveau exceptionnel pour accompagner les transformations de la Seine-Saint-Denis et agir en faveur des habitantes et des habitants pour plus de solidarité, d'égalité et d'écologie. Je remercie Daniel Guiraud, 1er Vice-président chargé des finances, de la modernisation de l'administration et des moyens généraux, et l'ensemble des services qui ont élaboré ce budget qui nous permet de préparer avec ambition et sérénité l'avenir de la Seine-Saint-Denis. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82

Préparer l'avenir

INVESTISSEMENT

408

MILLIONS D'EUROS

(en hausse de 42 % par rapport à 2021).



BUDGET TOTAL

1,891

MILLIARD D'EUROS

FONCTIONNEMENT

1,48

MILLIARD D'EUROS

INVESTISSEMENT

Bâtir la Seine-Saint-Denis de demain

ÉDUCATION
ET JEUNESSE

91

MILLIONS D'EUROS



MOBILITÉ ET
ESPACES VERTS

214

MILLIONS D'EUROS

SPORT ET
CULTURE

41

MILLIONS D'EUROS



JEUX 2024

30

MILLIONS D'EUROS



FONCTIONNEMENT

Répondre aux besoins des Séquano-Dionysien·ne·s

ENFANCE, FAMILLE,
SANTÉ ET
PRÉVENTION

324

MILLIONS D'EUROS



AUTONOMIE

430

MILLIONS D'EUROS



EMPLOI ET
INSERTION

34

MILLIONS D'EUROS



ÉDUCATION

60

MILLIONS D'EUROS